

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 15 avril 2025

Convocation et envoi des documents en date du : 03 avril 2025

FEUILLE DE PRÉSENCE des adhérent(e)s (au siège de l'association)

Marylise Blanc (MB), trésorière	Présente
Jean-François Giovannetti (JFG), président	Présent
Nelly Gonzalez	Présente
Fabienne Guiraud	Présente
Béatrice Callens	Présente
Hélène Sarde	Présente
Fabienne Giovannetti	Présente
Jacques Huchet	Représenté par B Lemoine
Marie Josée Miclet	Présente
Bernard Lemoine (BL), vice-président	Présent
Dr René Cariou	Présent
Michel Dumas	Représenté par JF Giovannetti
Christian Thiaumond (CT), secrétaire	Présent

Cécile Chabert	Représentée par F Giovannetti
Olivier Suffit (OS), vice-président	Présent
Sigrid Chatelot	Représentée par M Blanc
Claude Richard	Présent
Carole Simon	Présente
<i>Invité(e)s ne participant aux votes</i>	
<i>Christine Simon</i>	<i>Présente</i>
<i>Élisabeth Bertelot</i>	<i>Présente</i>
<i>Christophe Benezet</i>	<i>Présent</i>
<i>Edwige Vidal</i>	<i>Présente</i>

Conformément aux statuts de l'association le quorum était atteint, et l'assemblée a pu valablement délibérer. L'ordre du jour proposé était le suivant.

1. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale du 13 mars 2024

2. Présentation du rapport moral 2024 :

- Les résidences accueil ouvertes : points sur la vie sociale
- La petite unité résidentielle (R4) de Grabels : derniers propos d'étapes
- Le projet de RA à Lattes : derniers propos d'étapes
- Le projet de Résidence Accueil à Montpellier : point sur les démarches entreprises
- Les activités « participatives et citoyennes » d'EH
- Les activités du réseau EH et les activités partenariales
- Communication 2024 : le site et les Brèves d'Espoir Hérault

3. Présentation du rapport financier et des comptes 2024

4. Éléments de notre feuille de route 2025

5. Questions diverses

N.B. Afin de faciliter le déroulement des différents points, un document de présentation avait été envoyé préalablement à tous les adhérents convoqués en Assemblée Générale. Chaque intervention est donc accompagnée de la projection de diapositives en séance.

Le Président accueille tous les participants et propose un tour de table permettant aux invité(e)s de se présenter. Ces personnes ont été conviées en tant que possibles nouveaux adhérents 2025, cette Assemblée Générale étant l'occasion de leur présenter notre association. Ainsi les « anciens » et les « nouveaux » ont pu échanger sur leurs parcours et leurs engagements liés à la fragilité psychique d'un proche. Dans cette logique, JFG a rappelé les grandes lignes

[ESPOIR HERAULT 356 rue Ferdinand de Lesseps 34070 Montpellier](mailto:contact@espoirherault.org)
e-mail : contact@espoirherault.org

de l'engagement de l'association en soulignant qu'EH est avant tout qu'Espoir Hérault est une équipe de bénévoles avec Bernard et Olivier en tant que vice-présidents, Marylise comme trésorière, et Christian comme secrétaire. Une équipe très soudée, qui ne lâche rien dans le plaidoyer que nous défendons devant les autorités territoriales, les services déconcentrés de l'État, les bailleurs sociaux et surtout nos élus politiques qu'il faut convaincre avant tout. Le dispositif du logement accompagné doit se développer pour combler un manque abyssal de l'offre qui pénalise le parcours de vie de nos proches engagés dans une dynamique de rétablissement. JFG a par ailleurs rappelé que l'Assemblée Générale est un moment important pour se retrouver tous ensemble et partager une intelligence collective, des regards comparatifs de situations à la fois très proches mais jamais tout à fait les mêmes. Cela permet de créer de la solidarité et de l'envie de faire, et c'est également le moteur du bénévolat. Cette Assemblée Générale 2025, au plan formel et réglementaire, a pour vocation de présenter à l'approbation des adhérents les Rapports Moral et Financier de l'exercice 2024 et au-delà l'approbation des actions menées et à discuter de nos perspectives stratégiques.

1. Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée générale du 13 mars 2024

Le Président introduit l'ordre du jour par la soumission aux votes du projet de Procès-Verbal de la dernière Assemblée Générale qui s'est tenue au siège de l'Association le 13 mars 2024.

Ce projet a été joint à l'envoi de la convocation de la réunion de ce jour, et le Président en demande l'approbation.

Opposition : aucune

Abstention : aucune

Résolution 1 : Approbation du PV de l'Assemblée Générale du 13 mars 2024

A l'unanimité, le Procès-Verbal est approuvé.

Le Président remercie l'Assemblée

2. Présentation du rapport moral 2024 :

- **Les résidences accueil ouvertes : vie sociale (diapos 4 à 7)**

Grabels :

La Bastide Henri Blachère (BHB) ouverte en 2013, notre RA « historique » continue de servir de modèle reproductible à bien d'autres depuis, à Clapiers, à Béziers, à Castelnau-le-Lez. Tous les logements sont occupés. Les commissions d'admission avec le concours du Dr René Cariou examinent les candidatures transmises par le SIAO devant les équipes d'ISATIS et des représentants des CCAS, du CHU, des travailleurs sociaux, éducateurs spécialisés et conseillers en économie sociale et familiale. ISATIS est en croissance et cela induit des mouvements de personnel en interne dans les différentes RA maintenant ouvertes.

Béatrice Callens, Marylise Blanc et Sigrid Chatelot assurent un lien avec les équipes en place à la BHB.

Béziers :

Cette Résidence Accueil a ouvert en novembre 2021 avec 20 logements d'une trentaine de m² sur 3 niveaux grâce à une réhabilitation d'anciens locaux du Conseil Départemental par Hérault Logement. Elle est gérée par AVH (l'Association de la Vallée de l'Hérault). BL participe aux commissions d'attribution et au comité de suivi. Tous les logements sont occupés. C'est Joseph Garenq, membre d'EH et parrain du GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle) de Béziers, qui a œuvré pour négocier au cœur de Béziers ce foncier très bien situé. BL a pris le relais pour participer pour le compte de notre association aux commissions périodiques d'attribution et celle de suivi annuel. Le gestionnaire AVH très implanté dans l'ouest de l'Hérault fait du bon travail et apporte toujours des solutions aux différentes problématiques qui peuvent se présenter. Dans cette logique, SAMSAH (Service d'accompagnement Médico-Social pour adultes Handicapés), SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) et GEM sont assurés en interne par AVH. AVH va ouvrir une autre résidence à Agde en 2026 pour une vingtaine de places également. Le bailleur social est Hérault Logement auquel le gestionnaire paye une redevance annuelle, comme prévu dans le dispositif, AVH percevant les APL et les compléments de loyers des résidents.

JFG rappelle que les RA sont des logements ordinaires et les résidents peuvent bénéficier de services d'accompagnement, médicalisés ou non, mais également de l'aide à la personne, type PCH (Prestation de Compensation du Handicap), SAMSAH, SAVS, PCH sont des orientations instruites par la MDPH (Maison Départementale pour les Personnes Handicapées de l'Hérault). En parallèle EH s'attache à la vie sociale et l'animation au travers d'activités citoyennes se déroulant à l'extérieur du lieu de vie.

Castelnau le Lez : Le Théano

Très bonne dynamique au Théano, avec 28 résidents. Fabienne Guiraud a récemment rencontré Faustine, assistante socio-éducative, remplaçante d'Elsa Doré qui a pris la responsabilité de cheffe de service au sein d'ISATIS. L'une et l'autre font part d'indicateurs positifs, malgré un questionnement sur l'accompagnement les week-ends du fait de l'absence d'encadrement ISATIS. EH reste force de proposition de bénévolat et Fabienne souligne la possibilité d'un lien avec le SAMSAH de Lunel qui propose des conférences où se fut l'occasion de rassembler une quinzaine de personnes. 5 ou 6 résidents ont des voitures qui ouvrent la possibilité de rapprochement avec Clapiers ou d'autres sites. Nelly Gonzales et Hélène Sarde ont œuvré également pour ouvrir la voie du bénévolat sur le Théano.

JFG souligne la difficulté d'être présent sans être intrusif par rapport au travail des professionnels, mais les activités notamment partagées avec les différents sites sont une réelle valeur ajoutée, à toujours encourager malgré les difficultés à les organiser.

Clapiers :

La résidence est animée par Fanny Ottan, référente sociale d'Isatis. JFG sollicite le témoignage de Christophe Bénézet, résident au Thelonious Monk et présent à l'AG. L'entente est bonne entre les résidents et l'encadrement de 2 éducatrices qui secondent Fanny. Après des groupes se constituent toujours par affinités, Christophe s'occupe beaucoup du potager dans les jardins familiaux de Clapiers. Il y a ainsi des repas partagés, des balades organisées, des sorties vélo. Laetitia et Sarah s'occupent des activités, avec une réunion des résidents toutes les 3 semaines où on parle des problèmes comme des bonnes choses.

JFG tient à évoquer deux retours à l'emploi en milieu ordinaire chez les résidents de Clapiers. Ce sont de bons indicateurs. Un en tant qu'ambulancier et une habitante qui est accompagnatrice périscolaire à Clapiers également.

- **Le projet de petite unité résidentielle (R4) de Grabels** : (diapo 8 à 15)

Appelée ainsi car il y a quatre places, même si le terme de « places » n'est pas approprié. C'est une villa à deux pas de la Bastide Henri Blachère. En février de cette année 4 jeunes en sortie de l'Unité Jeunes Adultes du pôle psychiatrie du CHU se sont installés dans ce lieu que EH a acquis, a transformé et que notre association loue au gestionnaire Isatis, porteur de la vie sociale et partagée, selon les termes de la convention de partenariat. Ce projet a été décidé lors du CA du 22 novembre 2021 avec un engagement de dépense de 55 000€ sur nos fonds propres, pour une opération qui a coûté en tout 440 200€ grâce à l'intense mobilisation d'Olivier Suffit - vice-président - et sa capacité à mobiliser les subventions (i) du Conseil Départemental, (ii) du Conseil Régional, (iii) de la Métropole, (iv) de la Mairie de Grabels et (v) de l'État. JFG rappelle, qu'Isatis a également participé à la constitution des ressources à hauteur de 15 000 €. EH pour réaliser cette opération a souscrit un emprunt auprès de la Caisse des Dépôts et de Consignation, via la Banque des Territoires. EH a donc un statut de mini bailleur social. EH a touché son premier loyer versé par ISATIS, le gestionnaire, qui nous permet d'assurer les remboursements des prêts dans un modèle économique solide.

JFG remercie au nom d'EH Olivier Suffit pour son apport technique dans la gestion complexe de ce dossier. Olivier Suffit précise à son tour que derrière le projet immobilier, c'est vraiment le projet social innovant qui prime.

Les habitants prennent leurs repas ensemble, les courses sont aussi faites en commun. Tous touchent l'AAH (Allocation Adultes Handicapés). De la PCH aide humaine sera également mobilisée. Il s'agit là bien d'une co-construction de projets de vie. Un accompagnement médical est assuré par les services de l'UJA en mobilité. Mais également une assistance sociale. Chacun arrive donc avec son accompagnement. L'aide à la vie partagée (AVP) inhérente au dispositif permet par ailleurs de rémunérer le travail de Coline, éducatrice spécialisée affectée à 4/5 de son temps à la R4.

JFG rappelle qu'une comptabilité spécifique a été mise au point pour cette opération qui sera gérée en parallèle avec celle de l'association avec bien sûr une interdépendance. Reste à finaliser la LASM, livraison à soi-même, pour normaliser le taux de TVA prévu à cet effet.

- **Le projet de résidence accueil de Lattes** : (diapos 16 à 17)

On en parle au sein du bureau et du Conseil d'Administration depuis 2013...Des recours administratifs sur la ZAC des Hauts de Lattes ont bloqué un temps le développement de ce projet. Les travaux vont maintenant commencer enfin pour une ouverture prévue en début 2027. Ce sera une Résidence de 26 places près de Castorama, où 2 autres immeubles sont déjà en cours de construction, à proximité de la voie de TRAM qui relie Montpellier à Lattes, et il y aura une station créée pour ce nouveau quartier, à la fois à la ville et à la campagne.

Bernard Lemoine rapporte l'importance du soutien depuis l'origine du Maire de Lattes, soulignant ainsi que sans le soutien de l'élu rien n'est possible. Le foncier à Lattes et les travaux étant très chers, l'ex Fondation Abbé Pierre a été sollicitée par EH et Isatis finalise actuellement le dossier de demande de subvention pour laquelle EH a joué son rôle

d'ensembliser. Un accord de principe a été obtenu. Cette subvention de 100 000€ sera versée in fine à ACM et permettra l'équilibre économique de l'opération et un niveau de redevance à payer par ISATIS acceptable. Là encore notre rôle de catalyseur et d'ensembliser démontre sa pertinence.

C'est un beau succès qui illustre la ténacité d'EH, mais si on compte un besoin de 150 places en logement accompagné pour 100 000 habitants en termes de besoin à satisfaire, nos 100 places créées ces dernières années sont bien peu en regard des besoins de l'ensemble de la Métropole et du département.

- **Le projet de Résidence Accueil à Montpellier (RA++)** : diapo 18 JFG

A la notion de toit, ce projet comprend deux autres composantes : (i) un tiers lieu ressources pour mobiliser un collectif d'entraide et d'insertion sociale conformément à un cahier des charges national de type GEM, nouvelle formule « retour à l'activité » au-delà du traditionnel volet loisir. (le retour à l'emploi semble bien ambitieux quand on connaît notre population), (ii) un dispositif d'habitat inclusif qui pourrait se construire autour d'un projet pour les personnes vieillissantes. Tout cela se négocie aussi avec l'ARS. Parcours très difficile dans une conjoncture très contrainte.

Au départ quelque chose s'esquissait à la ZAC de la République à Port Marianne, mais aucun foncier n'est encore ciblé. Une alternative peut-être vers Montpellier Est.

Olivier Suffit, face à l'hypothétique foncier public, sollicite les bonnes volontés pouvant avoir dans leurs réseaux des infos sur du foncier privé disponible, comptant sur le bouche-à-oreille. Car ce projet de réhabilitation ou de rénovation urbaine pourrait être d'initiative privée et ouvrir droit à autant d'aides qu'un programme public. Les financements sont disponibles localement. Les petits projets sont plus faciles à défendre devant les instances locales. Ce n'est pas une question d'échelle et il y a des friches urbaines parfois trop petites pour les grosses opérations. Une demande d'entretiens est en cours pour mobiliser les personnes compétentes au sein des services de la mairie de Montpellier.

- **Nos activités « participatives & citoyennes »** : (diapos 19 et 20)

Action « ordinateurs reconditionnés »

Il faut avant tout renouveler notre grand remerciement à Régis, qui avait permis de redistribuer des dizaines d'ordinateurs à des personnes vivant avec des troubles psychiques leur permettant ainsi de rester « connectés ». Son absence aujourd'hui ne rend plus possible cette action de remise en circulation de matériel réformé, et remis à jour. EH est orphelin de ce bénévole dévoué. Des demandes restent satisfaites, mais de façon très ponctuelle.

Action « Marchons ensemble »

Marylise, Fabienne, Bernard et bien d'autres se mobilisent pour encadrer de petites randonnées partagées avec nos résidents. Moments d'échanges et de rencontres autour d'une activité physique de plus en plus appréciés. Cela perdure et on saisit toutes les occasions, comme les SISM, ou le partenariat avec le club de randonnée de Grabels.

Un repérage autour de Saint Jean de Fos devrait permettre pour les personnes, parfois en surcharge pondérale de prendre du plaisir dans cette activité. Il y a un besoin spécifique sur cette problématique.

Un message sera envoyé à tous nos interlocuteurs pour fédérer les envies de faire. EH s'assurera de la mise à jour des listes de correspondants. Il faut aussi se rappeler l'excellente relation avec les « Amis du Théâtre Jacques Cœur » de Lattes pour ces moments de partage. En 2023 la représentation du Horla de Maupassant avait été une belle illustration que pourrait être une activité culturelle permettant de sensibiliser les gens en dehors de nos circuits habituels. BL suggère dans le cadre des SISM 2025 comme pour 2024 une action mixte (rando/animations théâtrales) autour des jardins de Clapiers, par exemple, rassemblant RA, GEM, et autres. Culture et handicap doivent trouver un champ partagé.

- **Les activités du réseau EH** : (diapos 21 à 23)

JFG présente les diapos, 21, 22 et 23 qui listent tous les dossiers où EH est impliquée, et souvent pro-actif, dans notre réseau de partenaires.

Concernant les commissions d'admission JFG rappelle la contribution essentielle de René Cariou au nom d'EH, qui assure l'analyse médicale des candidatures pour les résidences accueil de la Métropole, gérées par Isatis. Exercice bien difficile d'apprécier au travers un dossier l'adéquation du profil aux principes d'accueil en RA. Il faut ajouter la mission de formation/information dont il s'est saisi aux profits des référents sociaux dans leurs pratiques au quotidien. Sa présence autour du café à la BHB est appréciée par tous, à commencer par les habitants eux-mêmes. Par ailleurs le Dr. Cariou ne ménage pas ses efforts pour mobiliser les bonnes volontés et les bonnes pratiques dans le secteur Sète/Frontignan. Merci à lui encore une fois.

Le Conseil Local de la Santé Mentale (CLSM) est également un événement important dans lequel s'implique EH. Tous les acteurs du secteur s'y retrouvent dans un certain nombre de groupes de travail et EH pilote dans le groupe « Retour dans les droits » le volet « accompagner vers et dans le logement ». Olivier Suffit demande à cette occasion (année de la santé mentale oblige) s'il y a une personne auprès du Préfet identifiée pour ce dossier ? Jean François note simplement que les 12 et 13 juin se dérouleront les journées de la santé mentale France au Corum et qu'EH y défendra le caractère innovant de l'expérience R4, et encouragera les élus à incorporer des éléments de langage por-

tant sur la création enfin d'une RA dans Montpellier intra-muros. Il rappelle enfin que les RA dépendent de l'AHI, géré en préfecture. Donc pour EH encore beaucoup d'énergie pour mobiliser les bonnes personnes selon notre plaidoyer pour l'accueil des personnes en situation de handicap psychique. Sur le sujet de la mobilisation des services de l'Etat, Carole Simon, à titre personnel, a écrit au ministère qui l'a simplement orientée vers « la communauté 360 » au travers d'un numéro vert ... qui n'aboutit jamais. BL souligne que notre quotidien est fait de pragmatisme mis au service de notre activité de plaidoyer ciblé vers les élus.

- **Communication 2024** : (diapo 24)

On a beaucoup travaillé sur notre site WEB, avec de nouvelles rubriques mieux agencées, notamment des témoignages (vidéos) des personnes concernées, lors de leur arrivée et aussi dans la pratique d'activités.

Après ces échanges le Président soumet à l'approbation le projet de résolution n°2 qui porte sur le Rapport Moral 2024 de notre association. Les votes sont :

Opposition : aucune

Abstention : aucune

Résolution 2 : Approbation du Rapport Moral 2024 de l'Association Espoir Hérault

A l'unanimité, le Rapport Moral 2024 est approuvé.

Le Président remercie l'Assemblée.

3. Présentation du rapport financier 2024 : (diapos 26 à 33)

Les différents documents comptables ont été envoyés aux adhérents préalablement à l'Assemblée Générale pour analyse. Marylise Blanc, Trésorière, propose d'en parcourir les grandes lignes.

Marylise met en évidence dans cette même comptabilité les éléments qui concernent l'activité traditionnelle, telle que connue jusqu'à maintenant, et les éléments concernant spécifiquement l'opération R4 pour laquelle ces éléments ont bien été identifiés.

Il y a donc une partie gestion courante, et une partie gestion de la R4 propre.

Pour la gestion courante, concernant les adhésions, nous sommes toujours sur un effectif stable avec des entrées et des sorties, conforme au profil de notre association qui se veut plus militante que de masse. Les dons sont d'ailleurs plus importants que nos adhésions, démontrant une exigence de faire.

La diapo 27 illustre notre compte de résultat classique qui reste dans les mêmes niveaux et Marylise parcourt les grandes lignes du volet produits. Elle souligne la contribution de 4000€ d'ISATIS pour soutenir notre action de développement partenarial. Pour EDF, EH assure la ventilation des charges entre le GEM(AVH), UNAFAM et EH, selon la clé convenue par tous. La subvention de Montpellier correspondant à la mise à disposition du local est également portée aux comptes en entrée comme en sortie.

Les dons se maintiennent à un bon niveau (et les perspectives 2025 sont encourageantes). L'opération de Jacques Cœur, le Horla, et l'utilisation d'HelloAsso a eu un effet stimulant.

Le rescrit instruit par Marylise a permis de concrétiser officiellement notre statut d'association d'intérêt général (ARIG). Marylise rappelle les produits financiers d'épargne, qui baissent compte tenu de la mobilisation d'une partie à la constitution de l'autofinancement de la R4.

Concernant les charges, très peu de dépenses comme les autres années. On retrouve les mêmes éléments habituels où s'ajoutent les frais d'expertise comptable qui se sont imposés compte tenu de la sécurisation nécessaire avec l'opération R4. Cette comptabilité R4 doit en effet être portée à la connaissance de tous nos financeurs. Les frais bancaires avec les nombreux mouvements liés à l'opération sont importants et 2025 sera l'occasion de changer de banque, le Crédit Mutuel se trouvant trop cher. Les charges financières ont été aussi impactées par les intérêts intercalaires des prêts de la CDC liés à l'opération qu'il faut reporter dans le compte de résultat. Tout cela constitue une balance déficitaire de 777€

Le bilan bien sûr porte des montants plus importants du fait de l'actif et ses immobilisations (achat, travaux) dans le respect du prévisionnel.

Quelques créances qu'on retrouve dans les échanges avec le GEM, des subventions ou de soldes attendus. La contribution effective de la Région est par exemple attendue seulement dans 2 ans

Les remboursements des emprunts auprès de la CDC pour la R4 débiteront le 1^{er} mars 2026, à terme annuel échu, alors qu'on commence déjà à recevoir nos loyers d'ISATIS.

JFG souligne la complexité de la mise en œuvre de l'opération et félicite Marylise et Olivier en relation avec l'expert-

[ESPOIR HERAULT 356 rue Ferdinand de Lesseps 34070 Montpellier](mailto:contact@espoirherault.org)
e-mail : contact@espoirherault.org

comptable Patrick Ranchin. Il rappelle que les comptes proposés en Assemblée Générale avaient été préalablement validés en CA le 31 mars 2025.

Les différents tableaux ayant été projetés et commentés par la Trésorière, le Président soumet à l'approbation des présents et des représentés le Rapport Financier ainsi exposé.

Les votes sont :

Opposition : aucune
Abstention : aucune

Résolution 3 : Approbation du Rapport Financier
Les comptes et bilans 2024 sont donc approuvés
Le résultat 2024 : -777 € est affecté dans un « report à nouveau débiteur »
A l'unanimité le Rapport Financier et la résolution 3 sont approuvés.

Le Président remercie les présents pour leur approbation.

4. Éléments de notre feuille de route 2025/2026

Le travail sur la R4 continue, la communication va valoriser tout le travail qui a été fait. Il y aura en effet une communication spécifique pour la R4 en relation avec ISATIS et l'UJA lors des journées nationales de santé Mentale France les 12 et 13 juin au Corum à Montpellier.

Le projet de résidence accueil à Montpellier, continuera à mobiliser nos énergies en 2026.

Un comité de suivi sera mis en place pour les 3 résidences accueil d'ISATIS dans la métropole de Montpellier.

EH suivra la construction de l'opération Lattes avec sa vigilance coutumière.

La recherche foncière pour asseoir nos stratégies reste à l'ordre du jour.

Le renforcement de nos activités bénévolat toujours à l'esprit.

Des randonnées, en raison de leur succès, devront continuer à être organisées.

Des ordinateurs devront être reconditionnés au bénéfice des personnes concernées par les troubles.

Une de nos adhérentes nous a chargés de mettre en valeur une collection de 108 tableaux au titre d'un don très spécifique (exposition-vente en perspective). Merci à Martine Saury et à Micheline De Witte.

5. Questions diverses

Le Président propose à l'assemblée le visionnage d'une vidéo de 10 minutes, produite par EH, en tant que témoignage d'un usager, en l'occurrence Christophe Benezet, résident au Thélonius Monk de Clapiers et s'investissant dans l'activité jardinage sur la parcelle des jardins familiaux mise à disposition par la mairie de Clapiers. n même temps le Président convie l'Assemblée à partager une collation pour clore cette réunion.

Le Président, Jean-François Giovannetti :

Le Secrétaire de séance, Christian Thiaumond :

